

pour la raison bien évidente que le service sera beaucoup plus étendu, plus rapide, plus efficace, et qu'il atteindra dix fois plus de monde.

J'ose espérer que le comité qui est chargé d'étudier la question sera aussi sage que prudent dans ses décisions. Il ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit d'un contrat de trente ans.

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que certaines gens s'insurgent déjà contre le projet.

Savez-vous pourquoi ?

Nos rues sont étroites ; les omnibus électriques vont causer de nombreux accidents ; ils vont faire une concurrence désastreuse aux cochers de place, aux charrons, aux forgerons, etc. ; ils vont faire peur aux chevaux ; bien des gens, qui gardent aujourd'hui voiture et cocher, s'en dispenseront dès que l'on inaugurerait le service des omnibus électriques ; on va favoriser, avec le tramway électrique, l'émigration des citadins en dehors des limites de la ville ; les frais d'entretien des rues, l'hiver, vont s'élever à un chiffre énorme.

Tel est le bilan des objections que l'on publie dans les journaux ; il n'y manque plus que la signature de la compagnie du tramway de la rue St-Joseph.

Tout cela ne vous remet-il pas en mémoire la croisade du fameux Marchildon contre les chemins de fer, funeste invention, disait-il, qui va mettre le feu aux granges et faire peur aux vaches.

Si nos rues sont étroites, et c'est le raisonnement le plus sérieux de nos éteignoirs, est-ce que l'institution du tramway électrique n'est pas de nature à provoquer l'élargissement de quelques-unes d'entre elles, quelque bon jour ? Le trafic et la circulation ayant

pris des proportions inusitées, ne voudra-t-on pas mettre l'un et l'autre plus à l'aise ?

Quant à la concurrence faite aux cochers de place par le tramway électrique, elle est inévitable ; mais aussi quel service cette concurrence nous rendra. Nous avons dix fois trop de cochers à Québec, et bon nombre sont loin de faire honneur à notre ville.

Si le tramway électrique donne aux gens la facilité d'aller se fixer en dehors des limites de la ville, tant mieux ; ces gens-là y formeront des groupes importants qui, un jour ou l'autre, deviendront des contribuables de la caisse municipale. Notre ville s'agrandira de cette façon ; la population s'établira sur la rive opposée de la rivière Saint-Charles ; elle traversera la rivière aussi facilement qu'elle traverse une rue, et l'expansion si désirable de la ville de ce côté se fera comme par enchantement.

Le tramway électrique est destiné à être un grand facteur dans l'épanouissement de la ville, et le plus tôt nous l'aurons, le mieux.

Je crois que le conseil de ville a compris de même, car je viens d'apprendre que le comité, chargé d'étudier la question, a déjà fait son rapport, et qu'il ne reste plus guère que le contrat à signer. Mes félicitations au conseil.

Mes félicitations aussi au sujet du surplus de près de cinq mille dollars qu'il vient d'obtenir après un an d'administration. A son avènement, le bilan se soldait chaque année par un déficit ; c'était une histoire qui durait depuis un quart de siècle. Aujourd'hui, le déficit est métamorphosé en surplus ; cinq mille piastres d'excédant n'est pas énorme, tant s'en faut ; mais notre bud-

get se trouve tout de même du bon côté ; c'est l'essentiel. Ce surplus en amènera un autre infailliblement, par les mêmes procédés, l'an prochain.

Notre chambre de commerce s'occupe en ce moment d'une question importante : celle de faire organiser par le gouvernement fédéral une commission d'experts en douanes qui serait chargée de déterminer l'interprétation et l'application du tarif douanier d'une manière uniforme par tout le Canada. Le mouvement est tout à fait populaire parmi les marchands. Le fait est qu'il n'y a pas de service public qui laisse plus à désirer que celui des douanes, dans l'application du tarif. Il se passe à ce sujet des faits révoltants d'arbitraire et d'iniquité, dans les principales villes de la confédération et au ministère à Ottawa. On dirait vraiment que les administrateurs des douanes, à Ottawa, comme à Québec, Montréal, Toronto, etc., prennent tous les marchands sans exception pour des coquins.

Il y aurait des volumes à écrire sur les menées vexatoires et injustes de ce ministère et de ses bureaux.

La commission dont on suggère l'organisation remplira-t-elle le but ? Quoiqu'il en puisse être, ce sera un pas vers une amélioration urgente et vivement désirée.

MARC BERNARD.

Sherbrooke n'aura pas la fabrique de conserves projetée, cette année ; les promoteurs de l'entreprise ont décidé d'attendre à l'an prochain. Ils conseillent aux cultivateurs qui s'étaient engagés de cultiver le blé d'inde sucré pour alimenter l'usine, d'en essayer la culture en petit, cette année, comme expérience.

## GRAINS DE SEMENCE.

Blé, Avoine, Orge, Lentilles, Blé d'inde à silots etc. Graine de Mil et Trèfle. Plâtre à terre Spécialité pour les cercles agricoles.

**POISSONS : HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.**

**J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.**

## Fabrique de Sacs en Papier de Quebec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes

JOBBERS DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

## J. A. PLAMONDON

MARCHAND EN GROS

Farines, Grains et Provisions, en lots, à la satisfaction des clients ; Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

Visite et Correspondance sollicitées.

Coin des Rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

## Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

## POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

**F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets**  
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

## SEMENCES !

BLE du MANITOBA et d'ONTARIO,

AVOINE, ORGE, POIS, LENTILLES,

GRAINES DE TREFFLE, MIL, Etc.

Aussi, Plâtre pour la terre.

Tous ces grains et graines sont des plus convenables pour notre sol et notre climat.

## GEO. TANGUAY,

Marchand de FLEUR et PROVISIONS

Entrepôts : RUES ST-PAUL, LEADENHALL ET ST-ANDRE

Bureau : 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

## MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

N'ACHETEZ PAS VOS

## TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.